

Les subsides

● (1720)

Pour les jeunes gens qui ont de l'instruction mais qui sont incapables de trouver leur premier emploi, il existe le Programme d'emploi pour les innovations technologiques qui offre aux employeurs des subventions pour rémunérer les détenteurs de diplômes universitaires dans des domaines scientifiques ou techniques qui sont temporairement incapables de trouver un emploi dans leur branche. Cette année, nous comptons consacrer environ 1.5 million de dollars à ce programme et aider plusieurs milliers d'étudiants. Je voudrais signaler par ailleurs les nouveaux projets pilote mis en œuvre pour répondre aux besoins spéciaux des jeunes travailleurs. Ces projets ont été mis en œuvre à l'Université de Winnipeg et à l'Université du Manitoba. Environ 580 étudiants ont des emplois qui leur permettent de gagner l'argent nécessaire pour poursuivre leurs études tout en acquérant l'expérience dont ils ont besoin pour se lancer sur le marché du travail.

En guise de conclusion, je dirai qu'à moins d'aider les jeunes à faire la transition difficile entre le milieu scolaire et le milieu du travail, nous risquons de perdre leur potentiel de production. Cette question relève de plusieurs niveaux de compétence et il faut un effort concerté de la part des gouvernements provinciaux et fédéral, des entreprises, des travailleurs et des établissements d'enseignement pour mettre au point une nouvelle stratégie visant à aider les jeunes et, espérons-le, à faire baisser considérablement le taux de chômage extrêmement élevé dans cette couche de la population.

M. Keeper: Monsieur le Président, l'intervention du député est très réfléchie et je voudrais lui poser une question de même nature. Il s'est dit d'accord avec mon collègue de Saskatoon pour reconnaître qu'il était nécessaire de s'intéresser à l'avenir en vue de redéfinir ce que l'on entend par le travail. Sur le coup, je me suis demandé pourquoi le gouvernement n'organisait pas une conférence dans ce but. Par la suite, le député a ajouté que compte tenu de ses entretiens avec les chercheurs de l'Institut Brookings qui essayaient de prédire quels seraient les besoins en matière d'emploi mais qui n'avaient guère eu de succès, toute cette question devrait être laissée au secteur privé. Je voudrais soumettre deux réflexions au député pour qu'il me dise ce qu'il en pense.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas choisi d'aider l'institut du marché du travail mis en place par le patronat et les syndicats pour pouvoir trouver une méthode concrète qui permette de savoir quels emplois vont être nécessaires et quels cours de formation les jeunes vont devoir suivre? Cet organisme se verrait ainsi communiquer des renseignements émanant du secteur privé qu'il ne pourrait pas obtenir autrement. On pourrait ainsi prédire les besoins en matière de formation. Le député a également insisté sur le rôle du secteur privé et rappelé qu'en Europe, l'enseignement est un moyen de s'intégrer au monde du travail et au marché de l'emploi. La loi nationale sur la formation professionnelle s'est contentée de perpétuer un système de simples subventions...

M. le vice-président: Le député doit faire un bref exposé ou poser une question.

M. Keeper: Je vous remercie de me l'avoir rappelé, monsieur le Président. Ma question est donc en gros la suivante: Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas décidé de mettre en place un système de formation au sein du secteur privé? Une solution consisterait à reprendre la formule des subventions et de la taxe que nous avons déjà eu l'occasion de suggérer.

M. Frith: Monsieur le Président, le député vient de citer deux projets précis que je ne connais pas bien. Pour ce qui est de la loi nationale sur la formation professionnelle, quand il l'a présentée, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) a rappelé qu'elle était suffisamment souple pour permettre d'utiliser des fonds publics pour réaliser des projets novateurs. Je suggère au député de prendre contact avec le ministre et d'examiner les projets. Cela ne veut pas dire pour autant que tous les projets soumis au ministre vont être financés, mais je sais que nous avons pris certaines initiatives par l'entremise des centres nationaux de formation de la main-d'œuvre. Il y a d'énormes possibilités de ce côté-là. Je participe moi-même à un projet dont le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) est au courant, en collaboration avec l'Université de Colombie-Britannique et la circonscription de Quadra, projet qui vise à invoquer les dispositions de la loi pour amener les jeunes Canadiens qui ont reçu une formation en matière de technologie médicale à rester dans l'ouest du pays. C'est en cela que ce genre de projet est novateur.

Pour ce qui est de l'Institut Brookings, je ne prétends nullement que nous ne devrions pas financer des rencontres de futurologues. En tant qu'hommes politiques, et quelle que soit notre appartenance politique, l'une de nos principales tâches est d'informer la population sur la révolution informatique et les effets qu'elle va avoir sur tous les secteurs de l'économie et le monde du travail. Cela ne vaut pas simplement pour les jeunes. Cela montre qu'il est nécessaire au cours de notre existence de nous recycler continuellement dans différents domaines. Les conférences dont j'ai parlé contribueraient à atteindre cet objectif. Il faut absolument que nous apprenions aux Canadiens à ne pas avoir peur de l'avenir et que le changement, aussi chaotique soit-il, ne doit pas nécessairement faire peur. Si le gouvernement, le secteur privé et les syndicats savent tirer parti du changement, celui-ci pourra être très enrichissant et profitable pour toutes les personnes qu'il touche.

Pour en revenir à l'autre question, au regard des sommes investies aux États-Unis, nous constatons que les Canadiens vont payer trois fois plus cher que les Américains. Nous commençons à nous rendre compte que nous devons nous associer au secteur privé, car c'est lui qui est à la fine pointe des changements technologiques et qui en fait quotidiennement l'expérience sur la place du marché. A mon avis, voilà où nous devrions investir massivement.

M. Gilchrist: Monsieur le Président, l'aspect que le député de Winnipeg-St. James a soulevé (M. Keeper) est évidemment très délicat et très important, et le député de Sudbury (M. Frith) y a répondu d'une façon également très délicate. J'ai une question à poser au député.